

La lutte contre l'illettrisme à Rouen

La lutte contre l'illettrisme à Rouen passe par la mise en place d'une politique d'accès à la culture pour tous volontariste et par une politique de lecture publique qui mobilise une part très importante du budget de la culture.

Le réseau des bibliothèques est constitué d'une bibliothèque centrale et de 5 annexes et de plus de 80 agents.

I/ La politique de lecture publique

1/ La médiation culturelle des bibliothèques

La politique de médiation culturelle des bibliothèques de Rouen mise en œuvre en 2003 a été conçue avec l'ambition de contribuer au **rapprochement des publics et des collections** et, à terme, de faire de la future médiathèque un véritable centre de vie sociale et culturelle pour tous les publics.

Trois outils sont principalement au service de cette politique de médiation et seront développés d'ici l'ouverture de la médiathèque à vocation régionale.

La programmation culturelle

Grain de sel, programme trimestriel du réseau a pour objectif de préparer les publics à l'ouverture de la future médiathèque à travers une programmation variée et innovante. Il participe ainsi à la création de l'identité du nouvel établissement : un lieu vivant, innovant, ouvert sur toutes les formes de cultures et d'expressions artistiques et propose différentes « clefs d'entrée » à la programmation : des thèmes variés ; des actions ciblées; l'écrit mais aussi l'oralité comme outil de transmission, tout comme les nouvelles technologies; la pratique artistique... *Grain de sel* se positionne, en quelque sorte, comme un laboratoire d'expérimentations et de recherches pour s'adapter et répondre en permanence à un public varié et un environnement mouvant.

Dans cette logique, la programmation s'appuie sur les supports suivants :

- Rencontres avec des écrivains,
- rencontres à thème avec d'autres acteurs culturels,
- ateliers de création aux côtés d'artistes,
- séances de présentation de documents patrimoniaux issus de collections de la bibliothèque,
- **heure du conte qui s'appuie sur l'oralité comme chemin de transmission culturelle** , proposition de livres et d'histoires aux tout-petits est clairement identifiée comme un acte important pour la construction de la personnalité, le développement de l'imaginaire, l'éveil culturel et l'enrichissement du langage de l'enfant. Ainsi, deux fois par mois, une médiatrice du livre spécialisée dans le domaine de la petite enfance raconte aux petits accompagnés de leurs parents quelques histoires... Une façon d'encourager les parents à prendre le relais auprès de leurs enfants.

- programmation musicale autour notamment de la musique mixée. Ces séances permettent une rétrospective de courants musicaux : la soul, l’afro-beat, le jazz... et une mise en avant du patrimoine audio des discothèques.

Les interventions « hors les murs »

Les bibliothèques tissent des liens avec de nombreuses associations et structures de quartiers afin de toucher le plus grand nombre et la plus grande diversité de public. Ces structures représentant autant de relais qui permettent d’assurer un maillage plus fin géographiquement et socialement auprès de personnes spécifiques à atteindre sur leurs lieux de vie : petite enfance, jeunes, chômeurs, détenus, malades, personnes âgées. Ces acteurs publics et associatifs sont ainsi devenus des partenaires privilégiés pour monter des projets de lecture. **Afin de rapprocher le livre de ces publics qui, par ailleurs, ne fréquentent pas la bibliothèque, les médiateurs des bibliothèques de Rouen proposent des interventions : ateliers, lectures, moments d’échanges à partir de quelques ouvrages autour de projets et thématiques élaborés avec les acteurs culturels, sociaux et éducatifs.**

Quelques structures sollicitées :

- Association du centre social de Châtelet
- Maison de retraite du plateau
- Centres de PMI Châtelet et Grand’Mare
- Association de défense des français d’origine étrangère et de leur famille
- Association interculturelle de femmes
- Association rouennaise d’éducation à la jeunesse
- Halte garderie du centre André Malraux...

La bibliothèque de Rouen doit s’inscrire dans le cadre d’une convention de développement culturel signé entre la Ville de Rouen et le Centre Hospitalier Universitaire. L’ensemble des équipements culturels de la Ville et **le CHU doivent ainsi développer un programme d’actions favorisant l’entrée de l’art dans le milieu hospitalier, mais aussi le renvoi des publics hospitalisés vers les structures culturelles.**

Offre sur le Web

La bibliothèque municipale classée de Rouen a ouvert en 2005 son portail Internet

Cet outil permet présente l’offre de lecture publique et l’action du réseau des bibliothèques de la ville à tous les niveaux, y compris international.

Il est un outil d’information, qui donne accès à la consultation du catalogue.

L’offre de services y est présentée au travers :

- de la valorisation du fonds patrimonial, notamment par le biais d’une base d’images numérisées.
- de jeux et de créations multimédia, réalisés à partir de documents patrimoniaux sont notamment proposées, à destination du grand public comme des institutions.
- de l’actualité de la programmation culturelle,
- de la présentation des actions éducatives et de médiation.
- de dossiers pédagogiques réalisés dans le cadre du service éducatif.

2/ PERSPECTIVES A L'OUVERTURE DE LA MEDIATHEQUE

L'ouverture de la médiathèque va permettre d'accroître encore les offres décrites ci-dessus.

En termes de collections et de services, la médiathèque à vocation régionale de Rouen devra s'adresser à **tous les publics**.

Elle oeuvrera dans le sens de l'accès à la culture pour tous, tout en se positionnant en complémentarité de l'offre déjà existante dans son environnement local et intercommunal.

Etant donné le choix innovant et ambitieux de sa **localisation**, elle devra juxtaposer harmonieusement une mission de bibliothèque de proximité, à vocation culturelle, mais aussi sociale et éducative, et une mission de grand établissement d'envergure régionale, et, sur certains aspects, nationale et internationale.

En ce qui concerne le volet patrimonial, la médiathèque empruntera une démarche active d'insertion dans l'agglomération, la ville, le quartier, offrant à leurs habitants un contact, un partage et une appropriation du patrimoine iconographique des lieux. **La mémoire retrouvée servira une identité plus cohérente sur le territoire de l'agglomération et de la région, permettant ainsi de réduire les disparités entre territoires et d'en construire ou renforcer les liens.**

En matière de lutte contre l'illettrisme, la médiathèque mettra en place les principes suivants :

Le fonds patrimonial sera plus accessible. En effet, les collections patrimoniales sont à fort contenu en images, et les institutions nommées sont également avancées dans leurs programmes de numérisation. Des échanges, des expositions, des actions éducatives communes seront donc envisagées sur des thèmes transversaux.

Le Pôle Image et son de la médiathèque aura vocation à offrir à tous les publics des collections dignes de ce nom et à suivre au fur et à mesure l'évolution de l'offre et des supports.

Le fonds théâtre et arts du spectacle existant de la Ville sera mis en valeur à la médiathèque centrale et complété par des acquisitions autour du spectacle vivant au sens large.

La médiathèque proposera *des collections visant à accompagner les démarches d'autoformation* de ses publics. En langue étrangère, notamment, différents types de documents seront sélectionnés en fonction des nombreux pays d'origine recensés chez les habitants de Rouen et de sa région : cette offre documentaire n'existe pas en région. Y seront associés d'autres outils et services adaptés : offre documentaire multi-supports (méthodes de langues par exemple), outils informatiques et multimédia, formation des usagers à l'utilisation de ces outils.

Développer la médiation culturelle

La politique de médiation menée actuellement est une préfiguration du projet de médiation développée au sein du futur équipement.

Il s'agit dorénavant de participer à une dynamique de « montée en puissance » des actions dans leur diversité, leur transversalité, leur originalité, leur nombre mais aussi des partenariats nécessaires pour inscrire durablement et efficacement l'action culturelle de la médiathèque sur le territoire.

Et surtout :

Un centre de ressources littérature de jeunesse et lutte contre l'illettrisme aura pour mission de proposer des outils de travail et des collections de référence pour les professionnels de la jeunesse et les acteurs de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme. Il participera activement au programme de lutte contre l'illettrisme mise en place par la préfecture de Haute-Normandie.

Il proposera son soutien aux professionnels de la littérature jeunesse, ainsi qu'à la mise en œuvre d'une politique cohérente et dynamique du livre pour enfants et tout-petits sur l'ensemble des structures pédagogiques et structures d'accueil de l'enfance et de la petite enfance de la Ville de Rouen (structures scolaires, crèches, haltes-garderies...). Pour ce faire, il proposera des conseils et de la formation, ainsi que des ouvrages de référence et de la documentation sur tous supports.

Un partenariat sera recherché dès à présent avec la Joie par les Livres – Centre National du Livre pour enfants afin que le centre de ressources littérature de jeunesse et lutte contre l'illettrisme devienne un lieu de référence au niveau régional en termes de collections et de compétences sur la littérature jeunesse. Il deviendra également un lieu de conservation des fonds en littérature jeunesse. En lien avec la Joie par les Livres, il s'efforcera de repérer le meilleur de la production jeunesse dans sa richesse et sa diversité de formes et de genres et de promouvoir une littérature enfantine de qualité, il proposera aux professionnels et aux médiateurs du livre l'information et la formation nécessaires à travers des publications, des analyses critiques, des journées d'étude et de réflexion sur la littérature de jeunesse. Il encouragera également l'accès des enfants au livre et à la lecture.

Les publics privilégiés seront les centres de formation pour les professionnels de la littérature jeunesse, ainsi que les centres sociaux et les associations de lutte contre l'illettrisme.

II/ Les autres manières de lutter contre l'illettrisme

1/ Les actions d'incitations à la lecture en milieu scolaire

Diverses actions 'incitation à la lecture sont mises en place dans les écoles :

- distribution de dictionnaires à tous les élèves de CM2
- abonnement à « J'aime Lire » pour les CE1
- « opération « à chacun son livre » : distribution d'un livre par trimestre aux CE2
- abonnement à Normandie Junior pour les CM1
- « Mon livre » : coupon d'achat pour un livre par trimestre aux CM2
- accueil du « Camion des mots » qui permet une approche ludique de la lecture pour les enfants de cycle 3 avec remise de cahiers ludiques aux élèves et de fiches pédagogiques aux enseignants.

2/ La lutte contre l'illettrisme par d'autres actions culturelles

Lutter contre l'illettrisme n'est pas exclusivement réservé aux professionnels de la lecture publique.

Développer une politique en faveur du spectacle vivant et notamment développer l'action culturelle de proximité et une offre de spectacle jeune public, multiplier les projets autour de l'oralité, du recueil de parole des habitants, du travail autour de la mémoire des quartiers... relèvent également de la lutte contre l'illettrisme, de l'accès aux mots et au langage.

Le travail entrepris par la Ville en matière de coopération culturelle avec les personnes handicapées relève également de la lutte contre l'illettrisme et de l'accroissement de l'accès à la culture pour tous, y compris les publics empêchés.